

Didier SAMARAN
Directeur des Ressources Humaines
didier.samaran@gustaveroussy.fr

Villejuif, le 19 décembre 2023

N/Réf : DS/SD

Note d'information n°2023-08

**Relative à l'ouverture de l'hôpital de jour de Médecine et de son service d'accueil, de l'hématologie GR1, de l'hôpital de jour de Pédiatrie, de l'hôpital de jour du DITEP, de la centrale de préparation des chimiothérapies, du département de Radiothérapie et du service Biomédical
Au titre de l'année 2024**

Destinataires :

- *Chefs de départements,*
- *Professionnels du département de Médecine Oncologique*
- *Professionnels du département de Pharmacie Clinique*
- *Professionnels du département de Radiothérapie*
- *Professionnels du service d'accueil*
- *Professionnels du service de Biomédical*
- *Département de cancérologie de l'Enfant et de l'Adolescent*
- *Département d'Innovations Thérapeutiques et d'Essais Précoces (DITEP)*
- *Membres du Comité de Direction Hôpital*
- *Membres du Comité Social et Economique (CSE)*
- *Membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)*

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Direction informe les différents services concernés, du calendrier des jours fériés de l'année tombant sur des jours ouvrés et qui ne seront pas travaillés, la règle étant que les jours ouvrés fériés sont des jours travaillés.

Ainsi, en concertation avec les services concernés, le tableau ci-après récapitule les jours fériés travaillés et non travaillés par service pour **l'année 2024** :

Jours fériés Année 2024	HDJ Médecine & son accueil Hématologie GR1	HDJ Pédiatrie	HDJ DITEP	Centrale de Préparation des Chimiothérapies	Radiothérapie & Service Biomédical
Lundi 1er janvier Jour de l'An	T	NT	NT	T	NT
Lundi 1er avril Pâques	T	NT	NT	T	NT
Mercredi 1er mai Fête du Travail	T	T	NT	T	T
Mercredi 08 mai Victoire des Alliés en 1945	T	T	T	T	T
Jeudi 09 mai Ascension	T	T	NT	T	T
Lundi 20 mai Pentecôte	T	NT	NT	T	T
Dimanche 14 juillet Fête nationale	NT	NT	NT	NT	NT
Jeudi 15 août Assomption	T	T	NT	T	NT
Vendredi 1er novembre Toussaint	T	NT	NT	T	NT
Lundi 11 novembre Armistice 1918	T	NT	NT	T	NT
Mercredi 25 décembre Noël	T	T	NT	T	NT

T : jours travaillés
NT : jours non travaillés

Les règles de rémunération de ces jours fériés travaillés sont rappelées dans le formulaire déclaratif annexé à la présente note d'information, établies sur la base des principes mis en œuvre depuis 2012 au sein de l'Hôpital de Jour et de la Pharmacie.

Les élus du CSE et les membres de la CSSCT sont informés du calendrier d'ouverture et de fermeture de ces services durant les jours fériés ouvrés de l'année 2024 en étant également destinataires de la présente note à titre d'information.

Didier SAMARAN
Directeur des Ressources Humaines